Montant Indemnités des interventions Vélomotive

Action	Indemnités	Nb de bénévoles	Observations
Marquage Bicycode communes **(Convention GMVA)**	Gratuit	1 ou 2	Convention 10 max/an
Marquage Bicycode Autres	150 euros	1 ou 2	Compris 10 marquages + 6 euros par marquage supplémentaire
Brico Vélos	100 euros	1 ou 2	Compris 20 euros de petit matériel
Cyclistes Brillez	100 euros	1 ou 2	Signalement des obligations manquantes. Pose de catadioptres dans la limite des stocks. Si éclairage, à la charge de la commune.
Cyclistes Brillez Collèges et Lycées **(Convention GMVA)**	Gratuit	1 ou 2	Convention GMVA 5 à 10/an
Remise en selle	80 euros	1 ou 2	6 participants maximum. 100 euros si prêt de 1 ou 2 vélos.
Accompagnement d'un groupe. Aide à la construction de l'itinéraire.	80 euros demi journée, 120 euros la journée, 200 euros 2 jours	1 ou 2	Avec d'autres personnes responsables du groupe (enseignants, éducateurs, élus, associations...).